

budget participatif

DE LA JEUNESSE EN ARDÈCHE



les étapes

JEPARTICIPE.ARDECHE.FR



PROPOSEZ VOS PROJETS
POUR RENDRE LA VIE PLUS DOUCE,
PLUS BELLE, PLUS SOLIDAIRE
SUR NOS TERRITOIRES !

CHOISISSEZ LES PROJETS
QUI SERONT FINANCÉS !

budget participatif
DE LA JEUNESSE EN ARDÈCHE

financé par



ardèche
LE DÉPARTEMENT



JEPARTICIPE.ARDECHE.FR

écologie

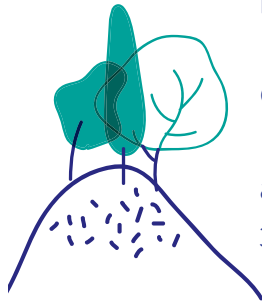


vie culturelle

UN BUDGET PARTICIPATIF, POUR QUOI FAIRE ?

Pour vous donner, citoyen·ne·s ardéchois·es, un véritable pouvoir d'agir !

En proposant ou en soutenant des projets, vous contribuez à **dessiner une Ardèche qui vous ressemble**. Pour cette première édition, une enveloppe pouvant atteindre **300 000 €** est allouée (dans une limite de 30 000 € par projet).



MAIS POURQUOI "DE LA JEUNESSE" ?

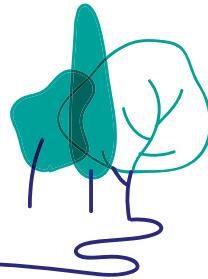


Formation

Parce que **les 11-30 ans sont à la manœuvre** ! Ce sont eux qui ont élaboré le règlement du budget participatif et ils ont décidé d'ouvrir le vote à l'ensemble des Ardéchois·es. Ils conservent cependant une place majeure dans le choix des projets lauréats, avec une voix plus importante lors des étapes de pré-sélection.



Jeunes Ardéchois·es, des idées pour l'Ardèche, vous en avez plein ! Déposez-les dans la boîte à idées sur jeparticipe.ardeche.fr, elles pourront inspirer les projets du budget participatif.



EMPLOI



solidarité



Proximité

VOUS AVEZ UN PROJET ?

Déposez-le dès maintenant et jusqu'au 6 septembre 2020 sur jeparticipe.ardeche.fr !

Que vous soyez un·e citoyen·ne, une association, une collectivité ou une entreprise ardéchois·es et quel que soit votre âge, le budget participatif de la jeunesse va permettre de réaliser des projets qui viennent de vous pour construire, ensemble, l'Ardèche de demain !



jeunesse

ET ENSUITE ?

Les projets déposés seront soumis aux votes des Ardéchois·es directement sur jeparticipe.ardeche.fr, à partir du 7 septembre !



votes



Le règlement est à retrouver sur jeparticipe.ardeche.fr